

**ASSEMBLÉE NATIONALE**30 mars 2024

---

**INSTAURER DE NOUVEAUX OBJECTIFS DE PROGRAMMATION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2409)**

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 98

présenté par  
Mme Laernoës

-----

**ARTICLE PREMIER**

Supprimer les alinéas 25 et 26.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement propose de supprimer l'objectif de développement des capacités de production d'hydrogène par électrolyse, introduit en commission des affaires économiques.

Cette production mobiliseraient en effet d'importantes quantités d'électricité à un moment où le système électrique sera déjà fortement sollicité par l'électrification souhaitable des usages.